

# Dialogue

[www.sdec-energie.fr](http://www.sdec-energie.fr)



## Statuts : délibérez dès la rentrée !

Le 2 juin 2016, notre comité syndical a adopté, d'une large majorité, les nouveaux statuts du SDEC ÉNERGIE, et je m'en félicite. Cela signifie que les élus de nos collectivités adhérentes ont compris l'importance que revêt cette modification des statuts pour les mois et années à venir du syndicat. Certaines de nos compétences sont renforcées et d'autres, optionnelles, sont créées pour permettre au syndicat d'être en phase avec la loi sur la transition énergétique et surtout accompagner nos adhérents dans ce virage énergétique. Désormais, il revient à nos collectivités de délibérer sur la modification des statuts du SDEC ÉNERGIE dès leur notification qui interviendra fin août et ce, dans un délai de 3 mois. Ne pas délibérer équivaut à un refus. Alors, je vous invite dès à présent, à inscrire ce point à l'ordre du jour de vos conseils municipaux et communautaires de rentrée. Les équipes du syndicat se tiendront alors à votre disposition pour répondre à vos questions et à vous fournir tous les éléments nécessaires pour prendre votre décision.



Energétiquement vôtre,  
Jacques LELANDAIS,  
Président du  
SDEC ÉNERGIE

## ENJEUX

### Révision des statuts

# Devenue communauté urbaine, Caen la mer intègre en douceur le SDEC ÉNERGIE

**En janvier 2017, Caen la mer s'élargit et devient une communauté urbaine de plus de 250 000 habitants. De droit, elle doit être représentée au comité syndical du SDEC ÉNERGIE. Le Syndicat départemental adapte alors ses statuts et profite de cette révision pour mettre à jour et compléter la liste de ses compétences en tenant compte notamment de la loi de transition énergétique.**

**A**vec ses 35 communes, la Communauté d'agglomération Caen la mer compte aujourd'hui 242 000 habitants. Pas suffisamment pour se transformer en Communauté urbaine qui impose 250 000 habitants. Avec l'arrivée de deux nouvelles communautés de communes (« Plaine Sud de Caen » et « Entre Thue et Mue »), et la commune de Thaon soit 20 communes et 20 000 habitants, le seuil sera alors atteint.

Caen la mer pourra ainsi, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, passer sous ce nouveau statut. Un changement qui a des répercussions sur le fonctionnement du SDEC ÉNERGIE. De droit, cette nouvelle communauté urbaine intègre le SDEC ÉNERGIE. Sa représentativité sera calculée en fonction du poids de sa population.

### Une intégration en deux temps

« Le comité syndical passera alors de 123 membres aujourd'hui à 197 représentants au 1<sup>er</sup> janvier prochain » précise Jacques Lelandais, Président du syndicat départemental.

Les 123 membres actuels resteront donc en place jusqu'à la fin de leur mandat excepté quelques situations particulières.

**En dehors des représentants de « Caen agglomération », les membres des collèges des autres Commissions Locales d'Énergie resteront membres du Comité syndical jusqu'en 2020, date de la fin de leur mandat.**

En 2020, date de réélection des conseils municipaux, le futur comité syndical aura 150 membres dont 86 représenteront les communes du département. A cela s'ajouteront un collège représentant Caen la mer (56 membres sur la base des données de population 2016), des représentants des communautés de communes adhérentes (5 membres) et un dernier collège de 3 représentants, pour les communes de Caen la mer uniquement adhérentes au SDEC ÉNERGIE pour l'éclairage public.

### Evolution des compétences du SDEC ÉNERGIE

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, du 18 août 2015, entend contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique, renforcer l'indé-

pendance énergétique du pays en équilibrant mieux ses différentes sources d'approvisionnement. « Le SDEC ÉNERGIE, en menant des actions au profit de ses membres, est un acteur de cette loi », précise Jacques Lelandais. « Pour être en phase avec ce nouveau contexte juridique, nous intégrons de nouvelles compétences optionnelles (lire encadré page suivante) et profitons du vote des nouveaux statuts pour mettre à jour et compléter des compétences existantes. »

### Adoption par les communes d'ici novembre 2016

Après le travail du comité syndical, celui des membres du bureau et l'information de l'ensemble des élus des Commissions Locales d'Énergie, les

[SUITE PAGE 2]

## AU FIL DES MOIS

27 AVRIL 2016 – COLOMBY-ANGUERNY

### Réunion « entreprises »



Le SDEC ENERGIE a annoncé aux entreprises et fournisseurs, réunis à Colomby-Anguerny, un budget de 40 000 000 € en 2016, pour la

réalisation de travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité et d'éclairage du Calvados (37 M€) et pour la maintenance de l'éclairage, des feux tricolores et des bornes de recharge pour véhicules électriques (3 M€). La réalisation de ces investissements induit plusieurs centaines d'emplois dans le département.

27 AVRIL 2016 – DOZULÉ

### Matinale « Créer un réseau de chaleur en milieu rural »



Au cours de cette matinale qui a réuni plus de 50 personnes, les participants ont pu découvrir les réseaux de chaleur

et l'accompagnement du SDEC ENERGIE dans le domaine. Créés à l'origine en milieu urbain, ces réseaux se développent désormais dans les territoires ruraux en s'appuyant sur les bâtiments publics. La Matinale s'est conclue par la visite de la chaufferie bois de Copadoz à Dozulé.

10 MAI 2016 – TOUROUVRE (61)

### CEP - Photovoltaïque



Invités par le SDEC ENERGIE, 35 élus de communes adhérentes au CEP (conseil en énergie partagé) ont pu visiter l'usine de production de panneaux

solaires photovoltaïques située dans l'Orne. En effet, les collectivités territoriales disposent généralement d'un important patrimoine bâti dont certaines toitures peuvent être équipées de photovoltaïque. Le SDEC ENERGIE propose d'accompagner les collectivités dans la réalisation de ces projets en réalisant des études d'opportunité, en portant l'investissement et en assurant l'exploitation de ces centrales.

1<sup>ER</sup> JUIN 2016 – SMCL - PARIS

### Convention « flotte » avec Orange



Afin de « rassurer » les véhicules électriques d'ORANGE Normandie et permettre ainsi à leurs agents d'élargir leur

périmètre d'intervention, le SDEC ENERGIE et ORANGE ont conclu un partenariat pour qu'ORANGE puisse recharger sa flotte de véhicules électriques sur les bornes MobiSDEC et profiter ainsi des services et tarifs préférentiels associés. La signature de la convention officialisant ce partenariat a eu lieu dans le cadre du Salon des Maires et des Collectivités Locales à Paris, en présence de Fabienne Dulac, Directrice Exécutive d'ORANGE France, et Jacques Lelandais, Président du SDEC ENERGIE.

## LE CHIFFRE DU TRIMESTRE

# 60

C'est le nombre de bornes de recharge MobiSDEC mises en service par le SDEC ENERGIE sur 31 communes du Calvados

au 31 mai 2016. Il reste encore 140 bornes à installer d'ici 2018. A noter que le service MobiSDEC compte aujourd'hui plus de 120 abonnés réguliers du département et d'ailleurs. Depuis le début de l'année, le SDEC ENERGIE a participé à l'inauguration des bornes MobiSDEC dans les communes de Bretteville-sur-Laize, Ouistreham, Grandcamp-Maisy, Mathieu, Saint-Pierre-sur-Dives, Ver-sur-Mer, Port-en-Bessin-Huppain, Vierville-sur-Mer, Vire Normandie, Falaise et Argences.

## ENJEUX [SUITE]

### Devenue communauté urbaine, Caen la mer intègre en douceur le SDEC ENERGIE



nouveaux statuts ont été adoptés le 2 juin dernier par les 123 membres du comité syndical. Suite à la notification, programmée à la fin du mois d'août, il restera alors trois mois maximum pour qu'une majorité (qualifiée) de communes membres du SDEC ENERGIE adopte les nouveaux statuts. Ensuite, ils seront définitivement validés après la publication des arrêtés préfectoraux en décembre 2016.

#### Guilberville

La commune de Guilberville, seule commune de la Manche adhérente au SDEC ENERGIE, vient de se regrouper avec trois autres communes (Torigny-

sur-Vire, Giéville et Brectouville) pour former la nouvelle commune de Torigny-les-Villes. Particularité, les 4 anciennes entités sont liées avec trois autorités concédantes différentes, dont le SDEC ENERGIE. « Pour simplifier la situation et laisser libre choix à la nouvelle collectivité », explique Bruno Deliquie le directeur du syndicat du Calvados, « nous avons proposé de ne plus être l'autorité concédante de référence. Cette décision qui revient au nouvel exécutif de la commune n'étant pas encore prise, nous continuons à être l'autorité concédante pour Guilberville ». □

#### DE NOUVELLES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Contribution à la transition énergétique.
- La production d'énergies renouvelables (biomasse, solaire, éolien...)

#### DES COMPÉTENCES RENFORCÉES

- Electricité : participation aux Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET).
- Contribution à des projets smart grids.
- Réseaux publics de chaleur et/ou de froid et réseau technique.
- Installation de recharge pour véhicule électrique, hybrides et à hydrogène.
- Eclairage public : accueil de dispositifs communicants (vidéosurveillance, qualité de l'air, informations usagers...).

## L'ACTU EN LUMIÈRE

### Transition énergétique

## Le travail de la commission consultative a commencé

Installée le 19 avril dernier par le SDEC ENERGIE, la Commission consultative pour la transition énergétique a déjà lancé ses premiers groupes de travail. Des sessions de formation vont aussi être ouvertes.

C'est une nouveauté instaurée par la loi de transition énergétique pour la croissance verte d'août 2015. Selon son article 198, une Commission consultative paritaire pour la transition énergétique doit être créée au niveau départemental. Composée des représentants, à parts égales, du SDEC ENERGIE et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), soit 70 membres, elle a pour missions de coordonner les actions de ses membres dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence leurs politiques d'investissement, de faciliter les échanges de données.

Sans attendre, le SDEC ENERGIE a souhaité la mettre en place et a organisé sa première réunion le 19 avril dernier. « Cette commission est une réelle opportunité. Nous avons l'habitude de travailler avec les communes.

Là, nous passons à l'échelon intercommunal qui a désormais <sup>(1)</sup>, l'obligation d'élaborer un Plan climat air énergie territorial (PCAET) », indique Alban Raffray, responsable du service Energie au syndicat.

Pour recenser les attentes des élus, un questionnaire a permis de mettre en avant le souhait de bénéficier « d'outils pour engager des actions concrètes » (à 54 %) et « d'échanges d'expériences » (à 27 %).

« Il est ressorti des axes prioritaires de travail sur lesquels la commission va pouvoir réfléchir.

Une dynamique est en train de s'engager », poursuit Alban Raffray. Quatre groupes de travail ont ainsi été constitués : investissement sur le réseau électrique / efficacité énergétique des bâtiments / production



d'énergies renouvelables / planification énergétique. A eux maintenant de venir nourrir les décisions de la commission consultative <sup>(2)</sup>. A la rentrée, des sessions de formation (en partenariat avec l'ADEME) seront proposées aux nouveaux membres. ■

<sup>(1)</sup> Obligation d'un PCAET avant le 31 décembre 2018 pour les communautés de communes de plus de 20 000 habitants et avant le 31 décembre 2016 pour les communautés de communes de plus de 50 000 habitants.

<sup>(2)</sup> Prochaine réunion de la commission consultative le mardi 29 novembre 2016.



ROSEL

## Effacement des réseaux : du tout-en-un

**Moyenne et basse tension, télécoms, éclairage public... Le SDEC ENERGIE favorise les interventions coordonnées sur les réseaux, afin de réduire les coûts et les nuisances pour les riverains. Exemple à Rosel, près de Caen.**



La coordination a du bon. Sollicitée par Enedis pour des travaux de sécurisation et d'enfouissement de ligne moyenne tension dans le hameau de Gruchy, la commune de Rosel s'est rapprochée du SDEC ENERGIE. Objectif : réaliser des travaux d'enfouissement des réseaux aériens basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le même tracé. « Nous n'ouvrons ainsi qu'une seule tranchée pour les différentes interventions, ce qui réduit les coûts et limite les nuisances pour les riverains comme la gêne que peut occasionner le chantier pour les automobilistes », souligne Frédéric Leroy, responsable des effacements de réseaux au SDEC ENERGIE. Menés par l'entreprise Garczynski Traploir, les travaux sont dirigés par le SDEC ENERGIE, maître d'œuvre de l'opération, sur 920 mètres linéaires au total. Ils ont débuté en mars dernier par une localisation préalable des réseaux existants avant terrassement. « Dans le cadre de ce chantier, nous avons fait appel à un camion aspirateur, une tech-

nique innovante qui permet de repérer et d'identifier les réseaux sans les endommager », souligne Frédéric Leroy.

Les travaux en tranchée se sont déroulés durant les neuf semaines suivantes. « Le réseau basse tension était en fil nu, réseau le plus vulnérable face aux aléas climatiques. Ces travaux contribuent donc à la sécurisation de ce réseau et à l'atteinte du « zéro fil nu » dans les zones rurales d'ici à 2020, objectif majeur du SDEC ENERGIE » explique Frédéric Leroy. Côté éclairage public, ce sont 19

nouveaux points lumineux qui ont été installés dans le hameau, contre une dizaine auparavant. « Nous améliorons l'uniformité de l'éclairage en doublant le nombre de candélabres sans augmenter pour autant notre consommation électrique grâce à la technologie LED », souligne le Maire de la commune de 550 habitants, Véronique Masson.

Autre point en faveur de l'effacement des réseaux : le génie civil de communication électronique créé est dimensionné pour l'arrivée future de la fibre optique dans le hameau. Aucun terrassement ne sera alors nécessaire pour déployer la fibre jusque chez l'abonné.

Les travaux se poursuivront cet été par la mise en service des nouveaux réseaux avant la dépose des poteaux qui seront recyclés.

Au total, le montant des travaux d'effacement des réseaux aériens s'élève à 207 300 euros, avec une participation de la commune à hauteur de 40 000 euros et de 42 000 euros pour la communauté de communes. □

**Retrouvez le reportage en vidéo sur [www.sdec-energie.fr/youtube](http://www.sdec-energie.fr/youtube)**

### PAROLE D'ÉLU



VÉRONIQUE MASSON, MAIRE DE ROSEL

« Un interlocuteur unique »

« Ces travaux coordonnés avec le SDEC ENERGIE comme maître d'ouvrage, c'est beaucoup plus simple et plus confortable pour la commune qui n'a ainsi qu'un interlocuteur unique, depuis le chiffrage préliminaire à la livraison des travaux. Nous bénéficions, en outre, des subventions du SDEC ENERGIE pour mener ces travaux ».

## Des feux tricolores sous contrôle

**Le SDEC ENERGIE propose un nouveau dispositif de télésurveillance des feux tricolores. Complet et réactif.**

Un dysfonctionnement sur les feux tricolores peut fortement dégrader la circulation et la sécurité routière. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le SDEC ENERGIE propose une solution performante pour détecter et alerter les entreprises de maintenance en cas de panne.

Le SDEC ENERGIE dispose d'une cartographie en ligne de l'ensemble des feux tricolores équipés d'un boîtier (79 à ce jour sur les 113 dont il a la gestion).

« Chaque anomalie s'éclaire en rouge ou en bleu selon sa nature. En cas d'urgence comme la panne d'un feu rouge, le logiciel génère une alerte par mail et SMS à l'entreprise de maintenance concernée. Cela permet de déclencher l'intervention sans attendre », souligne Wilfried Kopec, responsable de l'éclairage public et de la si-

gnalisation lumineuse au SDEC ENERGIE. Le nouveau système détecte aussi les pertes d'alimentation électrique et de réseau de communication ainsi que toute une gamme de défauts mineurs.

« Avec ce nouveau système, nous sommes également en mesure d'intervenir à distance comme pour mettre un feu en mode clignotant en cas de travaux ou d'événements particuliers, par exemple », indique Wilfried Kopec.

Le SDEC ENERGIE prend en charge 100% des frais d'installation du dispositif. Le montant de l'abonnement annuel, pour les collectivités, est fixé à 446,57 €. □

**CONTACT : Service Eclairage**  
02 31 06 61 65  
[eclairage@sdec-energie.fr](mailto:eclairage@sdec-energie.fr)



Dans le Calvados, le SDEC Energie a déjà équipé 79 feux tricolores de ce nouveau boîtier pour un montant de 160 000€.

**Jacques Mahé,**  
Délégué territorial  
Enedis Calvados (ERDF)

« Enedis, promoteur de l'électromobilité »

**Comment se positionne Enedis en matière d'électromobilité ?**

Enedis s'inscrit dans le dispositif national de transition énergétique pour la croissance verte et se positionne comme un promoteur de l'électromobilité sur le territoire. Au plan local, nous sommes engagés, aux côtés du SDEC ENERGIE, au sein de l'association « Normandie Mobilité Electrique » et nous serons partenaires de l'opération Normandie Electrique Tour, en septembre prochain (lire p.4).

**Sur quoi porte la convention passée entre Enedis et le SDEC ENERGIE ?**

Tandis que le SDEC ENERGIE a développé un réseau de bornes de recharge électrique, Enedis s'est engagé de son côté dans le développement d'un parc de véhicules électriques – actuellement une vingtaine – pour ses techniciens. À travers cette convention, Enedis s'engage à utiliser le réseau MOBISDEC pour le rechargement de ses véhicules électriques. Plus largement, l'idée de cette convention est de lier les deux partenaires que nous sommes et qui sont promoteurs du développement du véhicule électrique... d'autant que nous aurons de plus en plus à travailler ensemble sur la question de la charge des véhicules électriques et de ses conséquences sur la typologie du réseau.

**Quel intérêt représente le réseau MOBISDEC pour Enedis ?**

L'intérêt est évident pour nous : Enedis souhaite que ses techniciens utilisent au maximum les véhicules électriques pour leur intervention, d'autant que nous avons noté une baisse sensible des incidents routiers avec leur utilisation. Le réseau MOBISDEC va leur assurer une plus grande autonomie, les rassurer, et élargir leur champ d'intervention en véhicule électrique au-delà de Caen la mer.

# NORMANDIE ÉLECTRIQUE

## •Tour•

16•17•18 sept. 2016

Parc des expositions de CAEN

Dans le cadre de la Foire Internationale de Caen

VILLAGE DE L'ÉLECTROMOBILITÉ  
RALLYE D'ÉCO-CONDUITE

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS SUR :  
[www.normandie-electrique-tour.fr](http://www.normandie-electrique-tour.fr)

Les équipages du premier Normandie Electrique Tour s'élanceront sur les routes du département le 17 septembre prochain.

Une coproduction : SDEC ENERGIE

caen event

## INNOVATION

# Savoir gérer son allure pour gagner

**À la Foire internationale de Caen, le SDEC ENERGIE et Caen Event co-organiseront le premier Normandie Electrique Tour. Le but : promouvoir la mobilité durable et le véhicule électrique et hybride rechargeable.**

Le SDEC ENERGIE dans la course. Afin de promouvoir l'usage du véhicule électrique et la mobilité durable, le syndicat s'est associé de nouveau à Caen Event pour proposer le Normandie Electrique Tour, avec un village de l'électromobilité pendant la Foire Internationale de Caen comme en 2015 et l'organisation d'un rallye d'éco-conduite.

« Cette année, les partenaires<sup>(1)</sup> et les animations sur le Village de l'électromobilité (piste d'essai voiture, gyropode, moto, vélo, démonstration de l'application MobiSDEC, etc.) seront plus visibles et disposeront de plus d'espace, car le village sera situé à l'entrée, rue Joseph Philippon, du vendredi 16 au dimanche 18 septembre 2016, précise Sandrine Marie-Le Brun, responsable de la communication du syndicat. Nous organisons aussi le premier « Rallye des Conquistadors », un rallye touristique d'éco-conduite, le samedi 17 septembre, avec départ et arrivée à la foire. »

La course a été labellisée 950° anni-

versaire de la bataille d'Hastings par le Comité départemental du tourisme. Les concurrents sillonneront le Calvados sur les traces du roi normand, à la découverte du patrimoine qui marque encore son empreinte. Une trentaine de véhicules sont attendus (Renault Zoé, Tesla, Nissan Leaf, Peugeot Ion, etc.). Le rallye est ouvert aux particuliers, collectivités, services publics et entreprises (formulaire d'inscriptions téléchargeable sur [www.normandie-electrique-tour.fr](http://www.normandie-electrique-tour.fr)).

### Le plus économe gagnera

Deux parcours ont été étudiés avec le soutien des équipes de Calvados Tourisme. « Le plus long de 200 km environ mettra à rude épreuve l'éco-pilotage, l'autonomie des véhicules ainsi que l'esprit sportif des concurrents, assure Sandrine Marie-Le Brun. Le second de 100 km, plus court et accessible aux véhicules à l'autonomie plus modeste, laissera plus de temps aux concurrents d'apprécier les charmes du territoire. »

Pendant l'épreuve, chaque équipage pourra réaliser des photos et des selfies pour alimenter le fil d'actualité des réseaux sociaux de l'événement. « Les équipages devront aussi répondre à une série de questions comme dans un rallye touristique classique », explique Alban Raffray, responsable du service Énergie.

Une compétition certes, mais où le vainqueur n'arrive pas forcément le premier. « L'équipage qui gagnera sera celui qui aura adopté la conduite la plus économe en énergie et aura apporté le plus de bonnes réponses », précise Alban Raffray, en connaissance de cause, puisqu'il a remporté le Vendée Electrique Tour 2015 dans la catégorie « charge accélérée » à bord d'une Renault Zoé. D'ici au départ du rallye, le SDEC ENERGIE est déjà dans l'allure. □

<sup>(1)</sup> Les partenaires connus à ce jour : Ville de Caen, Ville de Bayeux, Calvados Tourisme, Enedis Calvados, Direct Energie, Groupe Mary, Toyota, ALD, Unik Studio.

## AGENDA

DU 21 AU 23 JUIN 2016 - TOURS  
**Congrès de la FNCCR**



Le prochain congrès de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) aura lieu du 21 au 23 juin 2016, au centre de congrès Le Vinci à Tours. 1 500 participants sont attendus. Le thème fédérateur sera celui des intelligences territoriales, les compétences « réseaux »

des collectivités étant de plus en plus confrontées à la numérisation de leurs activités. Les 5 syndicats d'énergie normands seront réunis sur l'espace Territoire d'Énergie Normandie ([www.territoire-energie-normandie.fr](http://www.territoire-energie-normandie.fr)). A cette occasion, le SDEC ENERGIE fera découvrir en avant-première sa nouvelle exposition nomade de la Maison de l'Énergie "2050, vers notre futur énergétique".

Suivez l'actualité du SDEC ENERGIE sur les réseaux sociaux :

facebook.com/sdecenergie  
@SdecEnergie#SDEC14

